

Durée :

0,5 jour (3,5 h.)

Les participants et leur pré-requis :

Responsable de la paie, dirigeant, RRH,

Notre intervenant :

Consultante experte en gestion de la paie.

Responsable Paie en entreprise multinationale

Responsable du département social et paie en cabinet

d'expertise comptable pendant 10 ans
BAC+5 en Gestion du personnel

L'organisation :

Lieu : A déterminer Occitanie

Dates : à déterminer

Horaires : 08h30 17h00

Coût par participant :

275 € HT (330 € TTC)

Renseignements et inscriptions :

Sabine ACCO

LES OBJECTIFS :

Connaître les principales dispositions légales et les incidences dans sa pratique professionnelle

NOTRE CHOIX PEDAGOGIQUE ET LES MODALITES D'EVALUATION:

Apports en lien avec l'actualité de la paie.

Echanges autour des pratiques en entreprise.

Support de formation numérique remis à chaque participant après la formation.

Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin de formation

LE CONTENU DE LA FORMATION :

Tour de table pour valider les attentes et les points traités.

Analyse de toute l'actualité législative du dernier trimestre.

Thèmes pouvant être développés autour de l'actualité de la paie :

Activité partielle

Point sur les aides à l'embauche

Le prélèvement à la source

Défiscalisation des heures supplémentaires

Fusion AGIRC/ARRCO

Les conditions de la « Prime macron 2020 »

La réforme de l'assurance chômage

Le nouveau calcul Fillon et la déduction TEPA

Le zéro reste à charge

Actualité jurisprudentielle.

Tour de table pour valider les attentes et les points à traiter lors de la prochaine session.